

25 AOÛT 1944 : MASSACRE À LA MAIRIE DE CHELLES



Le parc de la mairie, aujourd'hui "parc du souvenir" à Chelles, [années 1950] (AD77, AZ7117)

©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE



Monument "à la gloire de la Résistance" et "à la mémoire des victimes du nazisme" dans le parc de la mairie à Chelles, [années 1950] (AD77, AZ7117)

©ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SEINE-ET-MARNE

La date

Avec l'arrivée des troupes américaines, **la Libération** du département de Seine-et-Marne s'effectue du 20 au 29 août 1944. **À Chelles, le Comité local de Libération prend le contrôle des affaires publiques.** En quelques jours, les tensions exacerbées entre la population locale, les résistants des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) et les soldats allemands en place, amènent à engager le combat.

La journée du 25 août 1944 est sanglante dans la ville de Chelles. En représailles des attaques menées par les F.F.I., les troupes allemandes raflent sans distinction une trentaine d'otages dans le quartier du parc de la mairie . Parmi eux, **13 otages**, FFI et civils, âgés de 16 à 51 ans **sont exécutés** au pistolet mitrailleur et à la grenade **da**
ns le parc de la mairie de Chelles.